



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Limitations de vitesse

Question écrite n° 1872

Texte de la question

M Jean-Yves Cozan appelle l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur les controles de vitesse effectues par la gendarmerie nationale et les services de police. Il lui demande de bien vouloir lui preciser le nombre de controles qui ont eu lieu dans l'annee 1987 et la repartition par departement.

Texte de la réponse

Reponse. - Au cours de l'annee 1987, les services de police et de gendarmerie ont consacre 1 824 612 heures d'activite aux controles renforces et inopines de vitesse (CRIV). A l'occasion de ces controles, ont ete etablis 983 719 proces-verbaux constatant des infractions aux regles relatives a la vitesse, qui ont donne lieu a 24 231 suspensions administratives de la validite du permis de conduire, selon la repartition par departement decrite dans le tableau ci-dessous. Voir tableau dans le JO no 07 (annee 1989).

Données clés

Auteur : [M. Cozan Jean-Yves](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1872

Rubrique : Circulation routiere

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 août 1988, page 2393